



# JOURNEE D'ETUDE 2025



## Développement des territoires pastoraux sahéliens et méditerranéens :

quelles initiatives en réponse aux contraintes  
sociétales, économiques et climatiques ?

**Le 25 juin 2025 - Maison de la Conversation à Paris**

Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement

49 rue de la Glacière - 75013 Paris - France

[Paris]: +33 (0)1 44 08 67 67 [Montpellier]: +33 (0)4 99 23 24 67



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>p.3</b>
<b>Note de cadrage</b>	<b>p.4</b>
<b>Itinéraire transhumant</b>	<b>p.11</b>
<b>Détail des séquences</b>	<b>p.14</b>
<b>Intervenants de la journée</b>	<b>p.20</b>
<b>Partenaires de la journée</b>	<b>p.24</b>



# Introduction

Au sud du Sahara, au Maghreb et en Europe, l'élevage pastoral est exposé à un faisceau de contraintes telles que le changement climatique, l'insécurité, les pressions foncières accrues ainsi que de nombreuses mutations politiques et sociales. Il soulève par ailleurs de nombreux débats au sein des sociétés de part et d'autre du Sahara et de la Méditerranée : contribution aux émissions de gaz à effet de serre, remise en cause de sa place dans les aires protégées en expansion, perte d'attractivité des métiers d'éleveurs et de bergers, bien-être animal, etc. L'image « traditionnelle » ou « archaïque » des systèmes pastoraux persiste encore souvent. Pourtant, ces derniers font preuve d'une grande résilience, leur vitalité s'expliquant notamment par les capacités d'adaptation des sociétés pastorales et leur rôle central joué dans le développement économique des territoires de transhumance.

Dans le cadre de sa journée d'études, l'Iram, au côté de ses partenaires, souhaite mener une réflexion quant à l'avenir du pastoralisme au sein d'espaces régionaux contrastés, des pays sahéliens à la France en passant par le Maghreb, dans lesquels l'Iram a tissé de nombreux partenariats avec les institutions publiques nationales et régionales, ainsi qu'avec les organisations des éleveurs pour mener différents travaux de recherche-action et de développement au bénéfice des territoires pastoraux et agro-pastoraux.

L'objectif de cette journée d'études est de questionner les similitudes et les spécificités des initiatives d'adaptation mises en œuvre par les sociétés pastorales au sein de ces différents contextes en matière de sécurisation de l'accès aux ressources naturelles et du foncier dans un contexte de changements climatiques, de développement économique des territoires pastoraux et agro-pastoraux, ainsi que de mobilisation des jeunesses pastorales.

Comment les acteurs et les sociétés locales des espaces pastoraux s'adaptent-ils pour être encore davantage moteurs/leviers dans le développement des territoires sur lesquels ils opèrent ? Quelles implications pour les politiques publiques dans les différents espaces subsahariens et méditerranéens ? Quels enseignements en tirer ? Quelles pistes de recherche-action et d'innovations explorer et soutenir suivant les contextes ? Tels sont les questionnements auxquels les interventions et les discussions de la journée auront pour objectif d'y répondre.

**« Au centre du débat, il y a le territoire.** Mais de quel territoire s'agit-il ? Ce terme s'emmêle, sans se superposer, avec les notions d'espace, d'environnement, de paysage, d'espace habité et support d'échanges et d'interrelations, voire avec les concepts scientifiques tels que l'écosystème, le géosystème, l'agrosystème. Le pastoralisme, loin de se replier sur le seul parcellaire labourable, n'existe que par son insertion dans un territoire où se croisent et se superposent de multiples usages. Il rappelle par son histoire récente que : « nulle part l'agricole, voire le rural, n'est l'unique moteur, et cela, jusqu'à l'échelle de la moindre parcelle ou du moindre troupeau. [...] Le territoire n'existe que concrètement, aussi bien pour l'agriculteur que pour le scientifique, mais aussi pour tous autres utilisateurs et gestionnaires, qu'à travers ses états (instantanés, quotidiens, saisonniers, annuels, interannuels, etc.) et leur succession. De plus, il faut prendre en compte la diversité des approches et des finalités qui se développent et s'opposent sur un même territoire. Car que signifient ressource naturelle, potentialité, durabilité, irréversibilité, renouvelabilité, etc., hors de tout système de référence socioculturel enraciné dans un espace-temps donné ? » (Bertrand G. & Terrasson D., 2004)



# Note de cadrage

## Trajectoires et défis du développement pastoral au sud et au nord du Sahara

**Au Sahel, l'élevage pastoral** apparaît aujourd'hui comme un mode de production disposant d'atouts de plus en plus reconnus par les milieux scientifiques en termes économique, social, sécuritaire et environnemental, et aux échelles locales et régionales. Pourtant, sur le terrain, les sociétés pastorales sont soumises à des contraintes majeures avec en premier lieu l'insécurité liée aux mouvements armés et au banditisme, l'expansion des terres agricoles au détriment des parcours, et des politiques foncières qui, en Afrique de l'Ouest, font apparaître une asymétrie croissante entre pays sahéliens axés sur la mobilité et certains pays côtiers exprimant la volonté de proscrire la transhumance.

Le changement climatique se traduit depuis une vingtaine d'années par une augmentation du régime des pluies et un reverdissement des pâturages, notamment ligneux. Ces changements contribuent à l'augmentation assez générale des troupeaux dans toute la bande sahélienne. Malgré cette évolution, la recomposition des espaces imposée par l'insécurité et les violences au Mali, au Burkina Faso, au Niger et dans le bassin du Lac Tchad ne peuvent qu'impacter très lourdement la production pastorale à grande échelle.

Les pasteurs tentent de s'adapter à ces évolutions par des mobilités exceptionnelles et la recherche de nouvelles alliances dans des territoires qui pourraient laisser espérer des conditions de vies plus apaisées et sécurisées. Cette adaptation se traduit également par la diversification des activités autour de la filière laitière notamment. Mais là où l'agro-pastoralisme semblait une voie d'avenir, où la sécurité foncière pour les groupes pastoraux installés semblait acquise depuis plusieurs générations, on observe une remise en question de leurs droits d'usage par les nouvelles générations issues des communautés anciennement établies, qui désormais revendiquent les maîtrises foncières historiques.



© Cédric Bernard

Marché à bétail de Nguelendeng, Tchad, octobre 2024



La montée de ces différentes formes d'insécurité a largement ému la société civile et les décideurs publics. Cela a conduit à une meilleure reconnaissance politique des systèmes pastoraux et le lancement de plusieurs initiatives régionales et nationales de développement pastoral avec la Déclaration de N'Djaména puis de Nouakchott de 2013. Un état des lieux de ces initiatives a été réalisé en 2024, et discuté lors de la conférence de Nouakchott+10. Il met en évidence un bilan en demi-teinte dans un contexte où l'insécurité et les problèmes de gouvernance dans les territoires se sont grandement accrus. La déclaration de Nouakchott+10 a inscrit de nouveaux engagements nationaux, régionaux et internationaux et invite les Etats et les populations, « à mutualiser leurs efforts dans un esprit de coopération et d'intégration régionale, de solidarité, de tolérance et de partage pour construire ensemble la paix et le développement des territoires [...] en valorisant les différents systèmes d'élevage et en renforçant la complémentarité entre agriculture et élevage [...] socle pour le développement [...] de nos économies, et pour la réduction de la pauvreté... ».

**Souveraineté alimentaire : un des nouveaux enjeux du pastoralisme.** Lors des assises du pastoralisme en 2021, la souveraineté alimentaire est apparue comme l'un des enjeux majeurs au sortir de la période Covid. « L'un des enjeux majeurs pour l'avenir de l'élevage pastoral est d'articuler au mieux une capacité à produire et un déploiement sur des surfaces peu productives. Il en résulte une très grande diversité des systèmes, des races et des modes de production, gage elle-même d'une socio-diversité et d'une biodiversité domestique qui font partie de ses valeurs cardinales. La pérennité des systèmes d'élevage pastoral repose ainsi sur leur habileté à se distinguer des autres productions afin d'en retirer une plus-value économique, par la valorisation du produit et pas seulement par la rente, même si les aides publiques demeurent déterminantes. »

**Au Nord du Sahara, au Maroc et en Tunisie notamment,** l'élevage pastoral est le principal mode d'exploitation capable de mettre en valeur de vastes territoires arides et semi-arides aux reliefs parfois accidentés. Il contribue au maintien d'une végétation caractéristique et diversifiée et constitue un pilier de l'économie locale. L'évolution du climat, contrairement au sud du Sahara, se manifeste par une forte tendance à l'aridification. La diminution de la pluviosité, comme dans la steppe d'Afrique du Nord, provoque une régression du couvert végétal, le changement de composition floristique au profit d'annuelles et le renforcement de l'érosion éolienne avec la multiplication d'ensablements locaux, et cela d'autant plus que la pression agricole et pastorale sur les ressources s'accroît. Dans un contexte général marqué par de fortes incertitudes engendrées par le changement climatique et une diminution de la disponibilité en eau et en pâturage, du fait également d'une pression anthropique accrue sur les terres de parcours, les conditions d'élevage apparaissent de plus en plus dégradées. Cela induit une plus grande dépendance aux importations des produits d'alimentation animale.

Dans de nombreux cas, le manque de ressources conduit à la décapitalisation d'une partie du troupeau, une tendance déjà observée au Maroc. Confrontés au stress thermique, les conditions de vie des animaux se détériorent, réduisant ainsi leur production. Pourtant malgré tous les traumatismes que les pasteurs de ces régions ont traversés, les éleveurs gardent confiance. La transhumance des troupeaux, pratique de valorisation essentielle aux écosystèmes méditerranéens et présahariens, est en pleine évolution. Les pluies exceptionnelles de 2024 dans les espaces présahariens du sud du Maroc notamment, induisent des mouvements de plus grande amplitude au-delà des territoires au sein desquels existent des accords socio-historiques entre communautés.



Sur le plan économique, les terrains de parcours au Maroc représentent le support principal de production des troupeaux ovins, caprins et camélins. L'activité d'élevage, au niveau de la quasi-totalité des zones pastorales, représente la principale source de revenu des populations locales. En parallèle, la majorité des zones pastorales sont considérées comme vulnérables aussi bien face aux fluctuations du marché que face aux impacts des changements climatiques. Ces derniers fragilisent davantage les économies des communautés pastorales et impactent de manière significative aussi bien les écosystèmes pastoraux que l'approvisionnement du marché en produits associés à ces écosystèmes (viande, miel, produits aromatiques et médicinaux, etc.).



*Ovins en transhumance, Haut Atlas, Maroc, 2024*

Face à ces contraintes et aux enjeux d'adaptation des systèmes pastoraux, les questions de la gouvernance des parcours collectifs et de la régulation du foncier pastoral conduisent les pays à adapter leur réglementation à travers des Codes Pastoraux. C'est dans ce contexte que le ministère marocain de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural des Eaux et Forêts est en train de développer une stratégie nationale de souveraineté alimentaire et de développement durable des zones pastorales (stratégie Génération Green). A travers une nouvelle loi pastorale dite 113-13, promulguée en 2016, les pouvoirs publics ont voulu également fixer les principes et les règles générales régissant l'aménagement et la gestion des espaces pastoraux et sylvopastoraux, l'utilisation et le développement des ressources pastorales, la transhumance pastorale et la mobilité des troupeaux.

**En Europe et notamment en France**, le pastoralisme a suivi une trajectoire l'ayant amené à surmonter de nombreux obstacles à la mobilité grâce à sa capacité à mettre en valeur les espaces pastoraux d'altitude, les zones humides et les espaces naturels, et à la reconnaissance de son rôle environnemental dans l'entretien des paysages ouverts riches en biodiversité et par cela, à la prévention contre les feux. Dans le temps long, le pastoralisme s'est adapté et occupe des terres où aucune culture n'est raisonnablement envisageable : les marais et la montagne. Dans ces territoires où il conserve un rôle majeur, cette activité fait encore vivre 60 000 exploitations françaises et représente presque 20 % des élevages en activité. Dans certaines zones de piémont en France, c'est la condition *sine qua non* de l'activité d'élevage : pour les ovins, caprins et bovins, le pastoralisme offre des ressources « gratuites » pendant la période estivale qui permettent aux éleveurs de valoriser leurs maigres terres pour engranger des fourrages pour l'hiver.

La région des Alpes est une de celles qui se réchauffe le plus en France (plus 2°C environ depuis 1950)



avec une recrudescence des aléas météorologiques (sécheresses), une diminution de l'enneigement et une augmentation de 8 à 13% de l'évapotranspiration sur les trente dernières années. Les espaces pastoraux sont ainsi soumis à de sévères enjeux bioclimatiques (protection contre les feux, etc.). En 2022, ces derniers ont été marqués par une sécheresse importante, qui s'est traduite par une diminution drastique des ressources en eau pour l'abreuvement (bétail, animaux de bât et chiens) mais aussi en eau potable pour les salariés (bergers) et les éleveurs.

Les espaces pastoraux sont régis par une loi pastorale du 3 janvier 1972. Son objectif initial était de protéger la présence et le développement d'activités économiques traditionnelles centrées sur les valorisations de ressources spontanées et renouvelables, au cœur d'espaces naturels portant des enjeux variés et multiples, dépassant toujours le seul cadre des activités agricoles (activités de loisirs, de préservation des milieux naturels ...). La loi contient trois dispositions interdépendantes : (i) création des groupements pastoraux visant à reconnaître les collectifs d'éleveurs ; (ii) création des associations foncières pastorales, dans l'objectif de réunir des parcelles disparates et morcelées afin de présenter aux éleveurs exploitants une seule entité coordonnée ; (iii) création d'un mode de location, dérogeant au bail agricole et permettant les conventions pluriannuelles de pâturage. Un soutien important à la mise en œuvre est apporté à cette politique à travers la réalisation d'aménagements et d'équipements pastoraux (Europe, Etat, Régions, Départements). Les Fonds européens de la PAC intègrent également une mesure agro-environnementale spécifique au collectif de gestion des estives.

Depuis les années 1990, les espaces pastoraux ont également des fonctions récréatives, avec une augmentation de la fréquentation des activités de pleine nature en toute saison. Leur fréquentation s'est accrue ces dernières années du fait du Covid, des confinements entre 2020 et 2021 ainsi que des augmentations démographiques des villes et vallées des piémonts. L'explosion des activités de nature attire un large public de culture urbaine, en recherche de détente, de sensation et de performance. Ainsi au public de connaisseurs de la montagne fréquentant anciennement les espaces pastoraux, s'ajoute un public de consommateurs d'espaces naturels. L'irruption des chiens de protection a exacerbé la confrontation de ce public avec les éleveurs et les bergers. Elle instaure un climat de tension, mettant fin à la tranquillité de part et d'autre : cela affecte les usages de loisir mais aussi le voisinage quand les troupeaux sont dehors. Ces nouvelles tensions font l'objet de nombreuses initiatives visant à apaiser les situations : médiateurs territoriaux, communications, concertations territoriales...



*Troupeau d'ovins en estive, Isère, France, 2024*



## L'IRAM et ses partenaires au cœur de la journée d'étude

Dans des contextes écologiques, économiques et sociaux aussi différents, **la question transversale de l'adaptation du pastoralisme est posée** et cette journée d'étude se veut un temps de partage entre acteurs de ces territoires sur ce sujet. Cette question peut être déclinée du point de vue des ressources et du foncier, mais aussi de l'économie des filières et des territoires, et dans le temps long en abordant l'implication des jeunesses pastorales et la transmission des savoirs et des pratiques pour l'avenir de ces territoires.

**En 2024, l'Iram a contribué activement à plusieurs travaux de recherche-action et de construction des politiques publiques de développement des territoires pastoraux** aux côtés d'acteurs très différents, pleinement engagés dans le plaidoyer, l'action politique et la recherche : des instituts et laboratoires de recherche, des communautés d'éleveurs dans les territoires transfrontaliers, les organisations pastorales et professionnelles régionales, les ministères de l'Élevage, les services pastoraux, les institutions régionales et différents partenaires techniques et financiers. Au sein de ces dynamiques d'acteurs au sud et au nord du Sahara, l'Iram a accompagné des travaux particulièrement stratégiques pour surmonter les nombreux défis mis en évidence précédemment.

Le développement de l'économie pastorale locale et régionale est abordé à travers plusieurs travaux d'accompagnement de prospectives régionales mettant notamment en évidence l'importance de l'élevage pastoral à cette échelle et les relations entre systèmes d'élevage extensifs mobiles et sédentaires plus intensifs. Plusieurs projets accompagnés par l'Iram s'inscrivent aussi dans l'accompagnement de recherche-action dans le soutien aux filières laitières locales permettant de valoriser le lait produit par les systèmes pastoraux en milieu périurbain (initiative Nariindu au Niger et PAOLAO - appui à l'« offensive lait » - à l'échelle régionale). Le renforcement des capacités des acteurs du commerce du bétail est abordé dans plusieurs projets en Afrique de l'ouest et du centre : appui au développement de stratégies d'attractivité par les acteurs des marchés à bétail, gouvernance des marchés à bétail, suivi de la fréquentation des marchés à bétail (PRAPS2), pratiques de taxation du commerce et de la transhumance, formations des acteurs institutionnels à la pratique du droit agro-pastoral et du commerce du bétail (PASCO, PAFIB, PCR-SAT, PRAPS2)..



*Troupeau de zébus bokolodjis, République Centrafricaine , 2023*



**En Afrique de l’Ouest et au Sahel, on retiendra plusieurs contributions apportées en 2024 à la construction des politiques publiques**, telles que l’évaluation et innovations dans les expériences de réhabilitation des parcours dégradés au Sahel avec le CILSS et les six pays du PRAPS ou encore la Stratégie Régionale de Développement des Elevages et de Sécurisation des systèmes mobiles. La Conférence de Haut Niveau Nouakchott+10 a rassemblé les acteurs et les décideurs du pastoralisme d’Afrique de l’Ouest et du Sahel pour partager un bilan des acquis et défis au terme de dix ans de mise en œuvre des engagements de N’Djaména et Nouakchott de 2013. **Nos travaux de recherche de 2024** nous ont également permis de participer à plusieurs conférences internationales : conférence sur le Foncier de la Banque Mondiale avec le comité technique “Foncier et développement” (CTFD), conférence sur l’agriculture, le pastoralisme et les aires protégées avec le CIRAD/ACCEPT ou encore le colloque sur l’(agro)pastoralisme en Afrique : dynamiques en cours et perspectives. En phase avec la préparation de l’Année Internationale des Parcours et des Pasteurs (IYRP), ces différents colloques internationaux ont permis de partager nos travaux de recherche notamment sur les trajectoires des groupes de pasteurs mobiles soumis à l’insécurité dans les espaces transfrontaliers, ou encore la sécurisation du foncier pastoral et l’élaboration des politiques foncières.

**Au Maghreb et en France, l’Iram accompagne le dialogue et l’innovation entre territoires pastoraux sur la régulation pastorale et les changements climatiques**, en prise avec l’évolution des politiques foncières au niveau national. Une expertise collective entre ces territoires a été menée dans un territoire du Haut Atlas (Maroc) en 2024 pour analyser les modalités d’opérationnalisation de la nouvelle Loi portant Code Pastoral. Les premières rencontres sur la transhumance ont été organisées à Ouarzazate au Maroc en fin d’année 2024 et ont impliqué des délégations des territoires de Médenine en Tunisie et de l’Isère en France.



*Descente des transhumants dans le Wadi Fira, Tchad, novembre 2024*



## Objectifs de cette Journée d'étude

Cette journée d'étude a pour objectif de contribuer **aux échanges et à la réflexion sur l'avenir du pastoralisme** à l'échelle d'espaces régionaux contrastés dans lesquels l'Iram a tissé de nombreux partenariats pour mener différents travaux de recherche-action et de développement.

A travers cette journée d'étude l'Iram s'inscrit dans la **préparation de l'Année internationale des Parcours et des Pasteurs qui se profile en 2026 (International Year of Rangelands and Pastoralists - IYRP)**. Il s'agit de mettre en lumière le potentiel de richesse non négligeable mais bien souvent méconnu ou sous-estimé des sociétés pastorales.

L'Iram souhaite permettre à ses différents partenaires des territoires pastoraux du sud du Sahara mais aussi à ceux du nord du Sahara et d'Europe, d'échanger sur leurs différents contextes (contraintes, opportunités) et sur les démarches et les innovations à l'œuvre et à promouvoir.

Ce faisant, elle contribue aux **questionnements sur les dynamiques d'acteurs portées par les sociétés pastorales et les institutions qui les accompagnent** sur trois enjeux majeurs pour l'avenir du pastoralisme :

- Sur la **sécurisation du foncier et la gestion des ressources pastorales communes**,
- Sur les dynamiques **économiques des territoires pastoraux en synergie avec les acteurs locaux et régionaux**,
- Et enfin sur **l'implication des jeunesses pastorales entre les mains desquelles repose l'avenir** de ces territoires pastoraux.



*Troupeau d'ovins en estive (suite), Isère, France, 2024*



# Itinéraire transhumant

8h30 - 9h15

Accueil des participants

9h15 - 9h30

Mot de bienvenue – **Henri LETURQUE, Iram**

## 9h30–10h – Séquence introductive

**Cadrage et questionnement collectif** - Modérateur : *Paul BELCHI*

Rappel des travaux récents de l'Iram dans les trois ensembles géographiques – **Bernard BONNET, Iram**

Cadrage scientifique  
**Guillaume DUTEURTRE, CIRAD**

## 10h–11h15 – Séquence 1

**La mobilité comme pratique fondamentale dans la gestion des ressources naturelles : quelle adaptation face aux changements globaux ?** - Modérateur : *Bernard BONNET*

10h - 10h30

Etudes de cas



Enjeux et stratégies d'adaptation des éleveurs pasteurs dans le Haut Atlas (Maroc) : quelles opportunités et à quelles conditions l'opérationnalisation du Code pastoral pour faciliter l'adaptation de l'élevage pastoral ? - **Ahmed RAMDANE, ORMVAO**

Dynamiques des écosystèmes pastoraux sahéliens et sécurisation des espaces pastoraux face à la triple contrainte de la pression agricole, de l'insécurité et du changement climatique

**Abdoulaye MOHAMADOU, CILSS**

Relancer la gestion des parcours collectifs du Sud tunisien face aux enjeux écologiques, climatiques et politiques

**Salma JALOUALI, Cheffe de la Division de la Pêche et de l'Aquaculture, CRDA de Médenine**

10h30 - 11h15

Discussion / Questions / Réponses



11h15 – 11h45

Pause café





## 11h45–13h – Séquence 2

**Des systèmes pastoraux intégrés dans les systèmes alimentaires et l'économie des territoires ruraux : quelles contributions à leurs transformations ?** - Modérateur : Paul BELCHI

**11h45 - 12h15**

**Etudes de cas**



Quelles conditions pour l'intégration des systèmes pastoraux et agropastoraux dans l'industrie laitière en Afrique de l'Ouest ?

**Cédric BERNARD, Iram**

La loi pastorale de 1972 en France : de la revalorisation de la gestion en commun à la prise en considération renouvelée d'enjeux modernes. Quels impacts sur l'économie des territoires et quels défis pour demain ? - **Bruno CARAGUEL, FAI**

Une filière cachemire durable à haute valeur ajoutée en Mongolie face aux défis des ressources : réussites et limites

**Sabine PATRICOT, AVSF**

**12h15 - 13h**

Discussion / Questions / Réponses



**13h -14h30**

*Pause déjeuner*



**14h30–14h45 – Film rétrospectif**



### 14h45–16h – Séquence 3

#### Renouvellement des générations dans les métiers du pastoralisme et perspectives pour les jeunes pasteur.e.s : quels défis ? - Modératrice : Rachel EFFANTIN-TOUYER

14h45 - 15h15

Etudes de cas



Porter la voix des jeunes pasteurs dans les politiques publiques : l'initiative des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP) animée par le Réseau Billital Maroobé (RBM) en Afrique de l'Ouest

**Djoudé ISSA, JAP ONG EPaD & Jalloh BLAMAH, RBM**

Pasteur et bergers transhumants en France, une trajectoire d'évolutions des métiers pastoraux sur longue période : entre abandon et remobilisation des jeunesses

**Laurent GARDE, chercheur indépendant**

15h15 - 16h

Discussion / Questions / Réponses



16h - 16h30

Pause café



### 16h30–17h – Séquence conclusive

Modérateur : Paul BELCHI

Analyse croisée des initiatives présentées (cohérences et controverses) et perspectives de recherches

**Bio Goura SOULE, CEDEAO & Guillaume DUTEURTRE, CIRAD**

17h - 17h15

Mot de clôture– **Isabelle DROY, Iram**



# Détail des séquences

## Séquence introductive – Cadrage et questionnement collectif

Cette première séquence développera l'objectif de cette journée d'étude Iram qui propose de prendre du recul pour questionner nos interventions en matière de développement pastoral. Les sociétés pastorales traversent une crise socio-foncière, sécuritaire et politique majeure au Sud du Sahara, amenant organisations pastorales et décideurs politiques à promouvoir des orientations politiques fortes à l'échelle régionale (Nouakchott+10). Cependant, au nord du Sahara d'autres dynamiques sont à l'œuvre et menacent la viabilité des systèmes pastoraux : changements climatiques, pression agricole sur les terres de parcours et évolutions des marchés internationaux.

En préparation de l'Année Internationale des Pasteurs et des Parcours (IYRP), l'Iram a souhaité se mettre à l'écoute des acteurs de différents territoires pastoraux partenaires de plusieurs de ses terrains de recherche action dans ces différentes géographies. Ces regards croisés des acteurs pastoraux souligneront les différentes dimensions des menaces auxquelles sont soumises les sociétés pastorales tout en mettant en évidence leurs capacités d'adaptation respectives aux aléas, à porter des initiatives innovantes et à renouveler en permanence leurs alliances dans les territoires.

## Rappel des travaux récents de l'Iram dans les trois ensembles géographiques

***Bernard BONNET, Chargé de programmes pastoralisme et gestion des ressources naturelles, pôle Acteurs Ressources et Territoires, Iram***

Un bref rappel des travaux récents de l'Iram aux côtés de ses partenaires dans ces trois grands ensembles géographiques sera fait, en mettant plus particulièrement en évidence l'articulation entre l'acquisition de connaissances sur les problématiques traversées par les sociétés pastorales, les démarches d'accompagnement à l'adaptation des pasteurs au niveau local, de recherche-action et d'appui à la construction de politiques publiques de sécurisation et de développement durable des systèmes pastoraux mobiles aux échelles nationales et régionales.

## Cadrage scientifique

***Guillaume DUTEURTRE, Directeur de l'UMR SELMET, CIRAD***

Le cadrage rappellera les principaux concepts fondamentaux qui font du pastoralisme un objet de recherche très spécifique qui combine étroitement différents champs scientifiques : conduite de troupeaux multi-espèces basée sur la mobilité, écologie des milieux en non-équilibre, capital social indispensable à la gestion de la mobilité, etc. L'action de l'Iram dans l'appui aux sociétés pastorales s'inscrit également dans le développement de méthodologies spécifiques : la géographie sociale pour faciliter le renouvellement des accords sociaux dans la reconnaissance et la sécurisation des espaces, l'anthropologie de la nature avec des compréhensions fines des représentations sociales des différents usagers des espaces ruraux, la sociologie des organisations pour faciliter l'animation de différentes rencontres d'acteurs (forums ruraux, rencontres intercommunautaires associant société civile, syndicats, élus), l'écologie politique à travers la prise en compte des diverses visions des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux pour déboucher sur des scénarii prospectifs qui tendent à une vision partagée.



Enfin, les travaux d'appui à la construction des politiques publiques nationales et régionales intéressent les démarches de promotions de synergies d'acteurs à même de permettre une prise en compte des minorités pastorales. Malgré de nombreuses et riches avancées de la recherche dans la compréhension du pastoralisme au cours de ces dernières décennies, plusieurs controverses demeurent encore vives ou se renouvellent à la faveur des changements sociaux-économiques et environnementaux globaux.



*Le fleuve Sénégal, une ressource hydrique partagée entre des usages pastoraux, agricoles, culturels, de transports et de pêche, Bakel, Sénégal, 2025*

## **Séquence 1 - La mobilité comme pratique fondamentale dans la gestion des ressources naturelles : quelle adaptation face aux changements globaux ?**

Seront mis ici en dialogue les contextes sud et nord sahariens pour l'analyse des conditions de sécurisation de la mobilité et du foncier pastoral, en mettant en évidence les facteurs de changements sociaux, économiques et climatiques qui mettent à l'épreuve la résilience des sociétés pastorales. Au vu des pressions bien différentes qui s'exercent sur les systèmes pastoraux au Sud et au Nord du Sahara, les acteurs interrogeront les capacités d'adaptation des pasteurs et mettront en discussion les initiatives des politiques publiques actuelles engagées pour soutenir l'adaptation des pasteurs de ces territoires.

### **Enjeux et stratégies d'adaptation des éleveurs pasteurs dans le Haut Atlas (Maroc) : quelles opportunités et à quelles conditions l'opérationnalisation du Code pastoral pour faciliter l'adaptation de l'élevage pastoral ?**

**Ahmed RAMDANE, Chef du Service de l'Élevage, ORMVAO (Office Régional de Mise en Valeur de la Province de Ouarzazate)**

Cette présentation nous conduira dans un des territoires engagés dans la recherche action PastoReg avec le témoignage du responsable de l'élevage de l'ORMVAO de Ouarzazate. Les formes de régulation locale négociée des parcours collectifs à différentes échelles d'altitude reliés par la mobilité des troupeaux sont aujourd'hui mises à l'épreuve par les années sèches successives enregistrées depuis une dizaine d'années. Quelles sont les formes d'adaptation de cette gestion collective ? Comment les éleveurs tentent-ils de s'y adapter ? Seront ensuite analysées les préoccupations et les initiatives engagées par l'Etat face à ces changements locaux et globaux pour réguler les mobilités inter-régionales et renforcer la résilience des élevage pastoraux de la région.



**Dynamiques des écosystèmes pastoraux sahéliens et sécurisation des espaces pastoraux face à la triple contrainte de la pression agricole, de l'insécurité et du changement climatique** : perspectives et visions pour soutenir l'adaptation des élevages en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

**Abdoulaye MOHAMADOU, Secrétaire Exécutif, CILSS (Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel)**

Cette présentation partagera les analyses prospectives des dynamiques régionales conduites par la CEDEAO et le CILSS qui ont débouché en 2024 sur une vision partagée et des engagements politiques essentiels. Les systèmes pastoraux sahéliens dans leur diversité sont soumis à de multiples contraintes : le climat, mais surtout l'insécurité foncière, la mauvaise gouvernance et l'insécurité croissante des groupes armés. Face aux obstacles croissants à la mobilité, quelles perspectives à moyen terme pour ces systèmes pastoraux et les sociétés qui les développent ? En s'appuyant sur les travaux de prospective régionale à 2040, comment les politiques régionales tentent-elles de soutenir l'adaptation par les pasteurs à cette crise pastorale ? Quels sont les principaux défis pour une mise en œuvre effective de ces politiques dans le contexte actuel de la région ?

**Relancer la gestion des parcours collectifs du Sud tunisien face aux enjeux écologiques, climatiques et politiques**

**Salma JALOUALI, Cheffe de la Division de la Pêche et de l'Aquaculture, CRDA de Médenine**

En Tunisie, plusieurs contraintes ont freiné le développement d'un corpus législatif propre aux parcours et au pastoralisme, dont, entre autres, la priorité donnée au reboisement et à la protection des forêts. Les acteurs du développement des territoires du Sud tunisien? appuyés par la recherche? se sont mobilisés depuis 2017 pour élaborer des propositions pour un projet de Code pastoral mettant en avant plusieurs innovations organisationnelles et juridiques. Cependant, le contexte politique de ces dernières années ne permet pas de réunir suffisamment les conditions propices, ni de franchir ces étapes décisives, pour se doter d'un instrument adapté de gestion du foncier des parcours collectifs tunisiens. Les acteurs pastoraux se mobilisent pour partager les expériences de gouvernance des parcours collectifs à l'échelle régionale et engager des actions permettant de tester la loi, en s'assurant de l'implication des différentes parties prenantes pour garantir son acceptation et son appropriation dans les territoires.



*Terres collectives dans le gouvernorat de Médenine, Tunisie, 2023*



## **Séquence 2 - Des systèmes pastoraux intégrés dans les systèmes alimentaires et l'économie des territoires ruraux : quelles contributions à leurs transformations ?**

Partant de dynamiques structurantes dans les territoires pastoraux en France, en Afrique de l'Ouest et en Asie, la séquence s'intéressera ici à l'importance du pastoralisme dans les systèmes alimentaires et la structuration et l'économie des territoires, ainsi qu'à la mise en synergie des acteurs que cela devrait impliquer.

**Quelles conditions pour l'intégration des systèmes pastoraux et agropastoraux dans l'industrie laitière en Afrique de l'Ouest ?** Enseignements des dynamiques induites par la collecte du lait local dans les zones de production en Mauritanie, au Sénégal et au Niger

**Cédric BERNARD, Chargé de programmes pastoralisme, pôle Acteurs Ressources et Territoires, Iram**

L'intégration du lait local dans les filières industrielles représente un enjeu économique et social majeur en Afrique de l'Ouest : malgré une production et un potentiel laitier important des systèmes pastoraux et agropastoraux, la région importe des quantités croissantes de poudre de lait pour satisfaire la demande locale. L'atomicité et la saisonnalité de l'offre ont longtemps été perçues comme des contraintes indépassables. Pourtant des évolutions récentes majeures au sein de la filière se traduisent notamment par le développement de partenariats entre industries laitières et éleveurs. Ces liens se développent dans et à proximité des bassins péri-urbains et d'aménagements hydroagricoles. Développés autour d'objectifs économiques, ils se renforcent via la concertation et l'organisation collective et contribuent au dynamisme économique des territoires.

**La loi pastorale de 1972 en France : de la revalorisation de la gestion en commun à la prise en considération renouvelée d'enjeux modernes.** Quels impacts sur l'économie des territoires et quels défis pour demain ?

**Bruno CARAGUEL, Directeur de la Fédération des Alpines de l'Isère (FAI)**

Faisant face à l'abandon ou à l'exploitation opportuniste des espaces pastoraux depuis l'après-guerre, la loi pastorale de 1972 a été votée à l'unanimité. Elle a permis la création de Groupements Pastoraux (associations d'éleveurs), de regroupements fonciers (Associations Foncières Pastorales) et de conventions pluriannuelles de pâturage. Cet ensemble permet rapidement la sécurisation des relations entre acteurs, répondant aux enjeux devenant alors prégnants (préservation des ressources en eau potable, sécurité sanitaire animale et végétale, considérations environnementales, forts intérêts économiques dont le ski). De nouveaux enjeux émergent alors avec une population urbaine croissante : biodiversité, paysages emblématiques, préservation des eaux et activités de pleine nature. Pour lutter contre les stratégies en silo, tisser des liens entre enjeux et acteurs, et mieux coordonner l'action publique, la Région Rhône-Alpes organise depuis 2006 son intervention autour de Plans Pastoraux Territoriaux. Ces politiques devraient très probablement intégrer à présent des stratégies d'ordre économique, reconnaissant les produits et services du pastoralisme pour mieux contribuer à la pleine intégration des activités agro-pastorales, à l'autonomie et à la résilience de ces territoires singuliers.



## **Une filière cachemire durable à haute valeur ajoutée en Mongolie face aux défis des ressources : réussites et limites**

***Sabine PATRICOT, Responsable du pôle élevage, santé animale, santé publique vétérinaire, AVSF***

Depuis une dizaine d'années, AVSF accompagne les éleveurs mongols dans l'expérimentation d'une stratégie d'adaptation aux impacts du changement climatique et des changements sociaux et économiques générés par la décollectivisation. La stratégie a été de rechercher de la valeur ajoutée pour les éleveurs par la construction d'une filière de haute qualité de cachemire. Si cette approche a permis de dynamiser les collectifs d'éleveurs autour de référentiels communs, d'améliorer les pratiques d'utilisation collective des ressources naturelles et d'améliorer nettement les revenus des éleveurs, elle n'a pourtant pas conduit à une réduction du cheptel dans un contexte de charge animale qui a augmenté de 154 % en 35 ans. Des approches incluant davantage la diversité des filières et les débouchés locaux, ainsi que des entrées territoriales et multi acteurs permettront-elles d'atteindre un impact plus significatif sur les ressources pour un mode d'élevage pastoral plus durable ?

## **Séquence 3 - Renouvellement des générations dans les métiers du pastoralisme et perspectives pour les jeunes pasteur.e.s : quels défis pour le développement des territoires pastoraux ?**

La séquence s'intéressera ici à mettre en discussion les similitudes et les spécificités de ces initiatives de renouvellement des générations et de remobilisation des jeunesses pastorales, en lien avec le changement du regard de la société dans son ensemble sur l'élevage pastoral

### **Porter la voix des jeunes pasteurs dans les politiques publiques : l'initiative des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP) animée par le Réseau Billital Maroobé (RBM) en Afrique de l'Ouest**

***Djoudé ISSA, JAP (Jeune Ambassadrice du Pastoralisme), dirigeante de l'ONG EPaD BENIN***

***Jallow BLAMAH, Coordinateur Technique Régional, RBM (Réseau Billital Maroobé)***

Le pastoralisme ouest-africain est confronté à de multiples défis : insécurité, pression foncière, changements climatiques, marginalisation des pratiques mobiles et invisibilisation des jeunes. Ces derniers, bien qu'ils représentent plus de 60 % des pasteurs, sont largement exclus des dispositifs de décision et d'appui, particulièrement les jeunes femmes et les transhumants non scolarisés. Face à cela, le RBM a initié en 2019 le mouvement des JAP, fondé sur l'auto-organisation, la participation active des jeunes et la convergence intergénérationnelle. À travers les Initiatives des Jeunes Ambassadeurs (IJAP), des actions concrètes sont menées localement : dialogues fonciers, campagnes de sensibilisation, appui à la santé animale, environnement. La gouvernance horizontale, la coopération et la formation par les pairs en sont les piliers. Le financement du mouvement JAP est fragile, son accès reste limité à certains profils connectés ou alphabétisés et devrait intégrer davantage de pasteurs sur le terrain. L'intégration des JAP dans les processus d'élaboration des politiques nationales reste embryonnaire. Toutefois, le mouvement incarne une dynamique puissante de refondation du pastoralisme par la jeunesse, opportunité à valoriser dans le cadre de l'YRP 2026.



## **Pasteur et bergers transhumants en France, une trajectoire d'évolutions des métiers pastoraux sur longue période : entre abandon et remobilisation des jeunes**

**Laurent GARDE, Ancien directeur adjoint du CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée)**

Le pastoralisme français est confronté à des déséquilibres majeurs : surcharge de travail (diversification des tâches), faible reconnaissance sociale, conditions de travail difficiles pour les bergers salariés, bureaucratisation croissante et sous-effectifs dans les services techniques, et les ruptures du consensus rural sur le lien pastoralisme et entretien des paysages. Les jeunes, bien que motivés, sont souvent déstabilisés par la polyvalence exigée, l'intensité du métier, le manque de formation adaptée et l'insécurité professionnelle, d'autant plus dans un contexte de départ massif à la retraite. Une grande partie des nouveaux bergers citadins porteurs de valeurs « urbaines » se retrouve en tension avec leur employeur, issu du milieu pastoral, sur les enjeux écologiques, les conditions de travail, et la prédation, entre autres.

Des actions émergent pour répondre à ces problèmes : développement de la formation continue, création de postes partagés, programmes de médiation territoriale, appui à la création de groupements pastoraux, et expérimentation de renforts territoriaux, entre autres. Les défis restent nombreux : améliorer la reconnaissance sociale et salariale des métiers, stabiliser les financements de l'animation pastorale, construire un système plus équitable pour le salariat pastoral et mieux intégrer les jeunes dans la gouvernance territoriale. Il en va de la pérennité d'un pastoralisme multifonctionnel au service des territoires et de la biodiversité.

### **Séquence conclusive**

Dans cette séquence, les acteurs des territoires pastoraux partageront leur analyse des convergences des enjeux, des initiatives et innovations institutionnelles et politiques à promouvoir, ainsi que les thèmes de recherche à creuser par l'Iram et ses partenaires, en particulier en vue de l'Année Internationale des pasteurs et des parcours de 2026.

### **Analyse croisée des initiatives présentées (cohérences et controverses) et perspectives de recherches**

**Bio Goura SOULE, Assistant technique Elevages et Pastoralismes à la CEDEAO**

Cet acteur des politiques pastorales au sud du Sahara mettra en exergue quelques éléments saillants mettant en lumière les similitudes et les contrastes entre les initiatives des territoires pastoraux et les dynamiques des politiques publiques de soutien à leur résilience et à leur développement durable.

**Guillaume DUTEURTRE, Directeur de l'UMR SELMET, CIRAD**

Partenaire de longue date de l'Iram, le regard du chercheur nous aidera à cerner les questionnements méthodologiques auxquels les échanges de la journée nous aurons conduits, en fournissant quelques pistes de recherche actions utiles à l'Iram pour ses terrains et ses partenaires au Sud et au Nord du Sahara. Enfin, au terme de cette conclusion, on pourra envisager les perspectives de valorisation de cette journée d'étude en vue des prochains événements de l'Année Internationale des Pasteurs et des Parcours (IYRP2026).



# Intervenants de la journée



**BONNET Bernard**, *Chargé de programmes pastoralisme et gestion des ressources naturelles, Iram*

Bernard est salarié et membre de l'IRAM depuis 1988, géographe pastora- liste et chargé de programme au pôle Acteurs, Ressources et Territoire à l'IRAM. Il travaille sur la sécurisation du foncier pastoral et la gestion décen- tralisée des ressources naturelles en Afrique subsaharienne et au Maghreb. Dans ce cadre, il participe au soutien des acteurs des politiques publiques et des organisations rurales. Il est membre du Comité Tech- nique Foncier et Développement ainsi que du Comité Scientifique Français sur la Désertification. A partir des expériences conduites sur différents ter- rains avec les acteurs locaux et d'accompagnement des politiques pu- bliques de gestion des ressources naturelles, il a notamment publié plu- sieurs travaux sur la sécurisation du foncier agropastoral et la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest et du Centre.



**DUTEURTRE Guillaume**, *Directeur de l'UMR SELMET, CIRAD*

Guillaume est chercheur au CIRAD et dirige l'unité de recherche « Sel- met » spécialisée dans l'étude des systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux. Ingénieur agronome de formation et titulaire d'une thèse en agro-économie, il s'intéresse au développement durable du secteur élevage dans les pays du Sud. Il a travaillé dans plusieurs pays du Sahel, en Afrique de l'Est et en Asie. Il étudie en particulier l'industrialisation des chaînes de valeur laitières dans ces régions, et les dynamiques de transformation du pastoralisme.



**RAMDANE Ahmed**, *Chef du Service de l'Elevage, ORMVAO*

Ahmed est chef de Service de l'Elevage à l'Office Régional de Mise en Va- leur Agricole de Ouarzazate (ORMVAO), et coordinateur des interventions et initiatives en lien avec le développement des filières animales et l'aména- gement de l'espace pastoral dans trois province du Sud-Est Marocain. Il est actuellement le point focal pour l'opérationnalisation et la mise en œuvre de la loi 113-13 relative à la transhumance pastorale au Maroc. Il est également point focal de l'initiative PastoReg au Maroc.



**MOHAMADOU Abdoulaye, *Secrétaire exécutif, CILSS***

Abdoulaye est un enseignant-chercheur nigérien avec plus de 30 ans d'expérience dans la recherche-développement, la sécurité alimentaire, le changement climatique, la gestion des ressources naturelles et les dynamiques sociales. Il a été notamment Directeur Général de l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN), Directeur scientifique au laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), Directeur de Cabinet du ministre des Affaires Étrangères du Niger. Il est actuellement Secrétaire Exécutif du Comité de Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS)



**JALOUALI Salma, *Cheffe de la Division de la Pêche et de l'Aquaculture, CRDA de Médenine***

Salma est ingénieure agronome spécialisée en économie rurale et a travaillé pendant plus de vingt ans dans le cadre de projets d'appui au développement agropastoral, notamment en tant que coordinatrice du projet de développement agropastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine (PRODEFIL). Elle partage les expériences de ce projet en matière de gouvernance pastorale au sein de l'initiative PastoReg. Elle est actuellement cheffe de la Division de la Pêche et de l'aquaculture, au Commissariat Régional de Développement Agricole (CRDA) de Médenine .



**BERNARD Cédric, *Chargé de programmes pastoralisme, Iram***

Cédric est agro-économiste, chargé de programmes à l'Iram et travaille depuis une dizaine d'années sur le pastoralisme. Il a travaillé dans les zones transfrontalières entre Tchad et Soudan et dans les zones hyper arides du Nord-Ouest de l'Inde (désert du Thar). Depuis un peu de plus de six ans, il travaille avec les organisations pastorales et éleveurs des zones sahélo-soudaniennes d'Afrique de l'Ouest. En 2023, dans le cadre d'un mastère sur les Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable (IPAD), il a mené des travaux sur les liens entre systèmes pastoraux et agropastoraux et les industries laitières en Afrique de l'Ouest.



**CARAGUEL Bruno**, *Directeur de la Fédération des Alpes de l'Isère (FAI)*

Bruno est directeur de la Fédération des Alpes de l'Isère. Il travaille au sein d'une équipe d'élus composée d'agriculteurs, d'élus locaux et intercommunaux, de partenaires techniques et financiers et d'ingénieurs aux compétences plurielles qui œuvrent à la mise en valeur des espaces pastoraux isérois, dans des stratégies de développement durable, de renouvellement des ressources agropastorales et de médiations.



**PATRICOT Sabine**, *Responsable du pôle élevage, santé animale, santé publique vétérinaire, AVSF*

Sabine est vétérinaire et travaille depuis 30 ans aux côtés des éleveurs. Elle a travaillé à l'international principalement à Madagascar sur les services de santé animale de proximité, ainsi qu'au Vietnam, au Sénégal et au Cambodge dans le cadre de missions d'évaluation, de diagnostic des systèmes d'élevage et de formation. Elle a également dirigé pendant plus de dix ans le Groupe de Défense Sanitaire des éleveurs du Rhône. Elle travaille actuellement sur les problématiques d'adaptation des éleveurs mongols aux changements climatiques et au contexte économique instable.



**ISSA DEMO Djoudé**, *Jeune Ambassadrice du Pastoralisme (JAP), dirigeante de l'ONG EPaD BENIN*

Djoudé est diplômée en agronomie avec une spécialisation en production animale, et diplômée en médiation et facilitation en actions de développement. Elle intègre l'Association Nationale des Organisations Professionnelles des Éleveurs Ruminants du Bénin (ANOPER) et devient Jeune Ambassadrice du Pastoralisme. Ses missions portent principalement sur la formation des éleveurs et la facilitation du dialogue entre agriculteurs et éleveurs. Elle est également membre du Collectif Voices That Count ("Des Voix qui comptent"), un réseau d'experts et de professionnels spécialisés dans la compréhension des réalités complexes au sein des organisations et des projets. Elle est aujourd'hui consultante indépendante et directrice exécutive de l'ONG Ensemble pour la Paix et le Développement au Bénin (EPaD BENIN).



**BLAMAH Jalloh**, *Coordonnateur Technique Régional du RBM*

Jalloh est expert en analyse stratégique. Il est engagé au cœur des dynamiques de plaidoyer et de renforcement des capacités des organisations pastorales et agropastorales, en faveur des droits des éleveurs, du développement institutionnel, et de l'innovation en matière de gouvernance territoriale en milieu pastoral et agropastoral. Fort de plusieurs années d'expérience, il conjugue une connaissance fine des réalités du terrain avec une capacité stratégique à dialoguer avec les cadres institutionnels, aux niveaux national et régional. Aux côtés des leaders du RBM et des partenaires techniques, il a contribué à la création du Mouvement des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP), lancé en 2019.



**GARDE Laurent**, *Ancien directeur adjoint du CERPAM*

Laurent est docteur en écologie méditerranéenne, titulaire d'un DEA en sciences humaines. Il a effectué l'essentiel de sa carrière professionnelle au sein du Centre d'Etudes et de Réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), organisme de développement régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont il a été le directeur adjoint. A ce titre, il était en charge des dossiers de recherche-développement appliquée, en lien étroit avec plusieurs laboratoires de recherche, des gestionnaires de territoires et les services pastoraux des régions voisines. Laurent est aujourd'hui retraité.



**SOULE Bio Goura**, *Assistant technique Elevages et pastoralisme à la CEDEAO*

Bio Goura est agroéconomiste, spécialiste des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Après une vingtaine d'années passées au Bénin comme chargé de programme au Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise sociale, il a travaillé pour le Hub Rural comme coordonnateur régional du Programme pour la libre circulation des produits agropastoraux en Afrique financé par l'USAID. Il est actuellement Assistant Technique Élevages et Pastoralisme à la direction de l'Agriculture et du Développement Rural (ARAA) de la Commission de la CEDEAO au Nigeria. A ce titre, il coordonne le processus de construction d'une vision régionale partagée sur les systèmes d'élevage mobiles. Il s'intéresse particulièrement aux mutations des systèmes pastoraux et comment elles redéfinissent les paysages agraires de la région.

# Partenaires de la journée



**Le Comité technique « Foncier et développement »** est un groupe de réflexion, qui œuvre depuis plus de 20 ans pour une meilleure reconnaissance et sécurisation des droits fonciers des populations. Il est présidé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Ministère de l'Europe et des Affaires Européennes et Etrangères (MEAE). Son animation scientifique est assurée par le Gret



**Inter-réseaux Développement rural** est né en 1996 de la fusion de plusieurs réseaux thématiques sur le développement rural dont « Groupements, associations villageoises organisations paysannes » (GAO), « Recherche-Développement » et « Stratégies Alimentaires ». Son objectif est de faciliter l'émergence, la mise en place et la diffusion d'actions innovantes et pertinentes pour un développement rural basé sur une agriculture durable et préservant les exploitations familiales.



**La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDAEO) / Economic Community of West African States (ECOWAS)** est une organisation intergouvernementale Ouest-Africaine créée le 28 mai 1975, dans le but de promouvoir l'idéal d'autosuffisance collective de ses États membres. Les États membres actuels de la CEDEAO sont le Bénin, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Nigeria, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo.



**Le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)** est une organisation inter étatique, créée le 12 septembre 1973 à la suite des grandes Sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70. Actuellement, le comité regroupe, treize États membres dont : 8 États côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo) ; 4 États enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad) et 1 État insulaire (Cap Vert).



**L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate** est un établissement public marocain placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Il est chargé de promouvoir le développement agricole dans la région de Ouarzazate, notamment à travers la gestion des ressources hydriques, l'aménagement hydro-agricole, le soutien aux exploitations familiales et la valorisation des productions locales. L'ORMVAO intervient dans des zones à forte vocation oasienne, où il œuvre à la préservation des écosystèmes fragiles et à la résilience des systèmes agricoles face aux défis climatiques.



**Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche de Tunisie** est l'autorité gouvernementale tunisienne chargée de la gestion et du développement des secteurs agricoles, hydriques et halieutiques. Il joue un rôle central dans la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles et le soutien aux agriculteurs et pêcheurs



**Le Réseau Billital Maroobé (RBM)** est une organisation régionale ouest-africaine créée en 2003 par des associations d'éleveurs du Niger, du Mali et du Burkina Faso. Il regroupe des organisations d'éleveurs et de pasteurs de plusieurs pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest. Sa mission est de défendre les intérêts des pasteurs et agropasteurs sur les plans économique, social, politique et culturel.



Les **Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP)** sont une initiative portée par le RBM depuis 2018. Ce mouvement regroupe de jeunes volontaires issus des communautés pastorales de neuf pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest. Les JAP s'engagent à promouvoir et défendre le pastoralisme en tant que mode de vie et système de production. Ils participent à des actions de sensibilisation, de formation et de plaidoyer pour valoriser le rôle des jeunes dans les zones pastorales et renforcer leur participation aux processus décisionnels



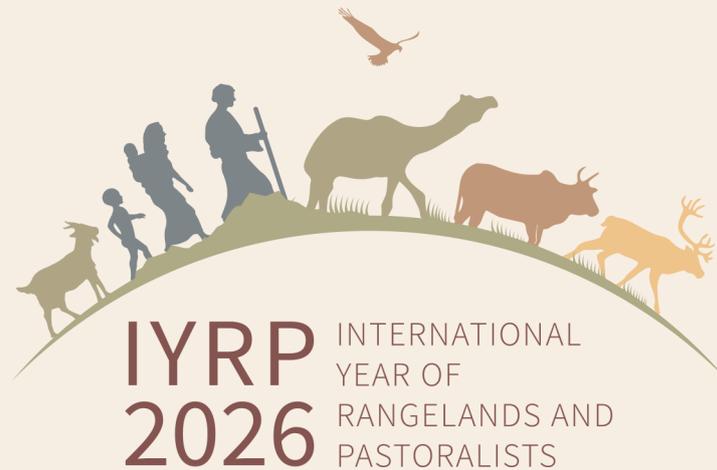
La **Fédération des Alpages de l'Isère (FAI)** est une association de loi 1901 à but non lucratif, créé en 1982 à l'initiative des services de l'État, pour se mettre au service du monde pastoral. Elle contribue à la définition et mise en œuvre des politiques de mise en valeur des espaces pastoraux de l'Isère. La FAI est composée d'environ 200 adhérents (groupements pastoraux, éleveurs, communes de montagne et leurs groupements, propriétaires notamment via les associations foncières pastorales).



Créé en 1984, le **Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)** est l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale. Il a pour mission principale de contribuer au développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Ses activités englobent la recherche, la formation, l'innovation et le transfert de connaissances, en partenariat étroit avec les pays du Sud.



**Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)** est une organisation non gouvernementale française de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique, qui agit depuis 1977 pour soutenir l'agriculture paysanne dans les pays du Sud. AVSF soutient l'agriculture paysanne dans les pays du Sud en mobilisant des experts pour améliorer les conditions de vie des communautés rurales, gérer durablement les ressources naturelles et défendre leurs droits. Elle agit pour renforcer leur autonomie économique, sociale et environnementale.



L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé **2026 comme l'Année Internationale des Parcours et des Pasteurs** (International Year of Rangelands and Pastoralists IYRP), soulignant leur rôle crucial dans la durabilité environnementale, la croissance économique et les moyens de subsistance résilients.

Cette initiative, menée par la Mongolie et soutenue par 60 États membres, a pour objet de faire mieux connaître et de promouvoir la richesse que représentent des pâturages en bonne santé et un pastoralisme durable, tout en faisant prendre conscience de la nécessité de renforcer encore les compétences et d'accroître l'investissement responsable dans le secteur de l'élevage pastoral. Cela comprend les pratiques de gestion durable des terres, l'amélioration ou la restauration des écosystèmes, l'équité d'accès aux marchés, la santé des animaux et les techniques d'élevage.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sera l'agence chef de file pour la mise en œuvre de cette année internationale. Les objectifs incluent la promotion de la gestion durable des terres, la restauration des écosystèmes, l'accès équitable aux marchés, ainsi que l'amélioration de la santé et de la reproduction du bétail. L'initiative cherche aussi à valoriser les savoirs traditionnels, à soutenir les institutions coutumières et à favoriser l'inclusion des jeunes et des femmes dans les politiques pastorales.

Dans cette dynamique, un Groupe de soutien pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, composé de représentants d'organisations pastorales, de réseaux régionaux et d'acteurs de la société civile, d'ONG, de chercheurs et d'acteurs institutionnels, porte la voix des acteurs pastoraux de la région au sein du dispositif international. En appui à cette mobilisation, un groupe de travail rassemblant plusieurs membres français d'Inter-réseaux Développement rural - Acting For Life, AVSF, le Gret, l'IRAM - s'est constitué en 2023, auquel s'est joint depuis le Cirad. Ce collectif vise à favoriser la circulation de l'information, à impulser des synergies d'action entre membres, et à contribuer activement à la préparation de l'IYRP en faisant remonter les dynamiques des territoires et en facilitant l'appropriation de cette année internationale par les éleveurs pastoraux. Il entend aussi contribuer à la co-construction et à la valorisation des savoirs, en croisant les regards et les expériences pour nourrir une communication plus informée sur le pastoralisme.



# iram

**L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram)** est un bureau d'études associatif travaillant dans le domaine de la coopération internationale depuis 1957. À travers ce terme s'exprime un des traits forts de l'identité de l'Iram : la volonté d'associer une expertise indépendante, éthique et exigeante pour un monde plus juste et solidaire. Notre priorité est de renforcer les capacités des acteurs et des institutions que nous accompagnons. Aussi nous attachons une importance majeure à l'appui aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies et des politiques publiques, ainsi qu'à la construction de dispositifs de services au profit des acteurs locaux.

Les activités de l'IRAM se concentrent sur des thèmes clés du développement rural : durabilité et résilience des systèmes de productions agricoles et pastorales, politiques agricoles et de sécurité alimentaire, renforcement des organisations de producteurs, durabilité des filières agricoles, financement agricole et rural, développement local, décentralisation et gestion des ressources naturelles, formation et insertion des jeunes, nutrition et programmes de protection sociale.

L'Iram combine : i) une implication concrète dans des opérations de développement au nord comme au sud via des projets de long terme et des missions courtes d'expertise, en tant qu'opérateur direct ou structure de conseil ; ii) la production, à partir de ces expériences concrètes, de démarches, méthodes et outils ; iii) l'établissement de partenariats de longue durée avec des organisations du sud ; iv) la contribution à des actions de plaidoyer à différentes échelles ; v) l'enseignement et la contribution à des initiatives de recherches.



**Merci pour votre participation !**

Les supports des présentations  
seront transmis au plus vite.

Les actes et vidéos seront  
également partagés.

Consultez notre site internet :

[https://www.iram-fr.org/journees-  
etudes.html](https://www.iram-fr.org/journees-etudes.html)

**iram**